

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**  
80 rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
84908 AVIGNON CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 20 mars 2025

Tél : 04 32 44 89 30

N° 25/021

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mars à dix heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

**OBJET: reprise et affectation du résultat 2024  
au budget principal 2025**

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Laurence CHABAUD - GEVA, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur François LUCAS, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Sophie MARQUEZ, Madame Martine DURIEU, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Anthony ZILIO.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Madame Geneviève JEAN et son suppléant Monsieur SIAUD.

Etait représenté : Monsieur Max RASPAIL a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Le Président expose qu'après la constatation des comptes du Centre de gestion de la fonction publique territoriale au titre de l'exercice 2024, il appartient à notre assemblée de prendre acte du résultat et de prévoir une affectation de celui-ci.

Concernant le Budget Principal, les comptes se présentent de la manière suivante :

**Section de Fonctionnement**

Cumul des titres émis	3 760 818.27 euros
Cumul des mandats émis	3 570 992.06 euros
Solde	+189 826,21 euros
Résultat de fonctionnement reporté 002	+ 1 374 802.01 euros
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>+ 1 564 628.22 euros</b>

**Section d'Investissement**

Cumul des titres émis	317 927.35 euros
Cumul des mandats émis	141 423.79 euros
Solde	+176 503.56 euros
Résultat d'investissement reporté	- 132 140.81 euros
<b>Solde d'exécution (CPT 001)</b>	<b>+ 44 362.75 euros</b>

Le solde d'exécution détermine un excédent pour la section d'investissement de 44 362.75 euros.

Les membres du Conseil d'Administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

**DÉCIDENT A L'UNANIMITE :**

L'affectation au budget primitif 2025 de l'excédent de la **section d'investissement** reporté pour un montant de **44 362.75 euros** au compte **001** (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

L'affectation au budget primitif 2025 de l'excédent de la **section de fonctionnement** reporté pour un montant de **1 564 628.22 euros** au compte **002** (excédent de fonctionnement reporté).

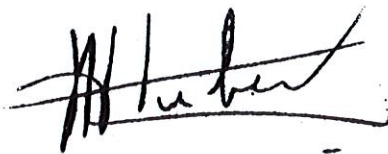
Votes pour : 17

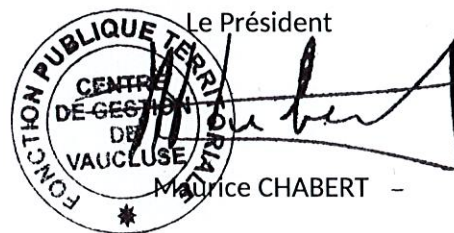
Vote contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Président du  
Centre de Gestion de la fonction  
Publique territoriale de Vaucluse  
Certifie le caractère exécutoire  
de la présente décision  
AVIGNON, le 21/03/2025



Le Président  
  
Maurice CHABERT